



Les Matinées Sociales

L'actualité sociale et juridique de la paie
et de l'administration du personnel

Objectifs de la formation

- ▶ Comprendre les nouveaux textes relatifs à la paie, l'administration du personnel et au droit du travail, leurs modalités et dates d'application
- ▶ Anticiper sur les évolutions en analysant les projets de textes
- ▶ Mesurer l'impact des arrêts de jurisprudence sur les décisions de gestion
- ▶ Echanger expériences et réflexions avec d'autres professionnels

Public

DRH, RRH,

Responsables
Administration du
Personnel,

Responsables
Paie,

Collaborateurs du
service du
personnel,

Responsables
SIRH,

Cadres et
dirigeants des PME
PMI.

Niveau et pré-requis

Approfondissement.
Collaborateurs
ayant une bonne
pratique de leur
fonction.

Durée

5 jours
(35 heures)
en 10 sessions
d'une demi-journée

* Ce programme
pourra être modifié
en fonction de
l'actualité

Programme de la session de formation de septembre 2017*

Le thème du mois :

Les ordonnances Macron (1^{ère} partie)

Panorama d'ensemble

36 mesures, 5 ordonnances
Les grandes lignes
Le calendrier de mise en œuvre

Ordonnance 1 : renforcement de la négociation collective

Articulation accords d'entreprise ou de
branche, dispositions TPE
Validité et sécurisation des accords

Ordonnance 4 : cadre de la négociation collective

Ordonnance 3 : prévisibilité et sécurisation des relations du travail

Accès au droit numérique
Plafonnement des indemnités pour
licenciement abusif
Hausse de l'indemnité de licenciement
Procédure de licenciement individuel et
économique
Recours au CDD, CTT, CDI chantier
Autres formes de travail

2^{ème} partie (traitée en octobre)

Ordonnance 2 : dialogue social (IRP)

Ordonnance 5 : le compte de prévention

L'actualité paie

Mise en œuvre de la nouvelle convention
d'assurance chômage : cotisations et
exonérations

L'actualité sociale

Publication des accords collectifs
Le cumul emploi-retraite plafonné
ASS et reprise d'activité
La complémentaire santé des anciens
salariés
Bilan des contrôles URSSAF 2016
Bilan de la Cour de Cassation 2016
CNIL et alertes professionnelles
CNIL et vidéosurveillance

Les projets de textes

Le Prélèvement À la Source
Cotisations et charges sociales
Réforme de l'assurance chômage
Réforme des retraites
Réforme de la Formation professionnelle
Réforme du RSI

Le point sur la jurisprudence

Obligation de loyauté et congés payés
Critères d'ordre et départ volontaire
Forfait jours et système auto-déclaratif
Avantage réservé aux femmes par accord
Caractère collectif et condition d'ancienneté
Égalité de traitement et PSE successifs
Accord minoritaire et référendum
Restitution de l'indu sur versement de transport

Agenda

Moyens pédagogiques

Alternance d'exposés et de cas pratiques permettant une
approche progressive et la validation des connaissances
acquises. Formation inter entreprises : effectif formé de 10 à
15 personnes. **Invitation des participants à se munir d'une
calculatrice de poche.**

Moyens de suivi et d'appréciation des résultats

Succession d'exercices pratiques corrigés.
Délivrance d'une attestation de formation au stagiaire à l'issue
de la formation.
Évaluation par le stagiaire du contenu, de la pédagogie, de
l'organisation et de l'animation de la formation.